

Déterminants scolaires et professionnels des femmes et des hommes s'orientant vers un métier dit « féminin », le cas des aides médico-psychologiques

Emmanuelle Mikanga et Michèle Joulain

Les aides médico-psychologiques (AMP) sont des professionnels très présents dans le domaine de l'aide à la personne (enfance, handicap, personnes âgées, etc.). Leur nombre croissant et l'élargissement de leur champ d'intervention les amènent à devenir incontournables auprès des publics les plus dépendants. Cependant le métier d'AMP (sanctionné par un diplôme d'État depuis 2006) demeure mal connu, pas seulement par les usagers et leur famille, mais aussi par de nombreux professionnels. Il fait encore l'objet de peu d'études. Correspondant à la première qualification de la filière éducative des métiers du social, il est aussi essentiellement féminin (en 2015, 88,34 % des diplômés AMP hors VAE [Validation des acquis de l'expérience] sont des femmes) (Casteran Sacreste, 2016) et manque souvent de reconnaissance, tant il est caractérisé par une certaine invisibilité sociale, il occupe la position la plus basse dans la hiérarchie des diplômes du social. On pourrait par ailleurs souligner un paradoxe : une sorte d'assignation évidente quant aux contours de ce métier malgré son invisibilité : compétences, rôles, activités, traits de personnalité... Les compétences spécifiques de l'AMP peinent à être reconnues et se résument à des qualités dites relationnelles effaçant la dimension technique et les savoirs académiques propres à l'exercice de ce métier. L'AMP a pour rôle d'accompagner les personnes en situation de dépendance dans les temps clés de la vie quotidienne (lever, toilette, repas et coucher) et dans la vie sociale en mettant en place des animations aux multiples objectifs, et ce à partir d'un repérage fin des besoins des individus. Si l'image de ces professionnels s'est modifiée au fil de l'évolution de leur diplôme et de leur champ d'exercice

professionnel, ils sont souvent décrits au travers de traits de personnalité féminins stéréotypés associés au maternel, à l'affectif, la compassion, l'empathie... Ces compétences sont souvent aussi considérées à tort comme naturelles. Il existe de fait un véritable marquage de genre du métier d'AMP qu'une anecdote vient illustrer. Gilles (1), en formation d'AMP, évoque les groupes d'analyse de la pratique professionnelle guidés par un formateur. Seul homme dans le groupe, Gilles reprend plusieurs fois la formatrice qui s'adresse au groupe comme s'il n'y avait que des femmes. Cette anecdote rejoint différents discours et constats et souligne l'importance qu'il y aurait à avoir une certaine mixité qui effectivement fait défaut globalement dans le secteur social (FNARS, 2007). Si la question de la mixité au travail est un sujet plutôt consensuel, les métiers du social et les territoires professionnels demeurent genrés au sens d'une reproduction des rapports sociaux de sexe : les femmes occupent des positions basses dans des domaines moins prestigieux et moins rémunérés alors que les hommes occupent des positions au sommet de la hiérarchie et s'extrait plus rapidement du terrain (Gasque, 2007; Roventa-Frusumani, 2009; Helfter, 2012). Des approfondissements s'avèrent nécessaires afin de mieux appréhender les contours du métier d'AMP et notamment les raisons du choix de cette profession. Ce questionnement provient en grande partie de notre pratique et de nos constats en tant que formatrice auprès de ce public. D'ores et déjà, il semble, d'une part, que le processus d'admission à la formation d'AMP soit à l'avantage des femmes; d'autre part les enseignements restent centrés sur le côté féminin et maternel de l'accompagnement; enseignements « matrifocalisés » nous dit Murcier, (2008, p. 219) et les groupes d'analyse de la pratique professionnelle n'interrogent que très peu la question des rapports sociaux de sexe. Mais dans un premier temps, dans cet article nous centrons nos analyses sur le pourquoi de cette orientation vers le métier d'AMP pour des hommes et des femmes qui le sont devenus récemment. Cette orientation fait suite à quels itinéraires scolaires et professionnels ? Il s'agit par exemple de rechercher s'il existe une différence dans la dynamique de choix entre les femmes et les hommes (*cf.* Vouillot, 2007) et/ou un lien entre les expériences professionnelles antérieures des femmes qui seraient

(1) Les prénoms cités dans cet article sont fictifs dans le souci de préserver l'anonymat des personnes.

davantage en proximité avec le secteur social que celles connues par les hommes. Les données et réflexions exposées sont issues d'une enquête exploratoire, première phase d'investigation de notre recherche doctorale, qui s'est déroulée dans le cadre de notre activité professionnelle au sein de l'école régionale du travail social d'Olivet (ERTS) (2). Notre présentation s'organise en trois temps. Tout d'abord, il sera question du métier d'AMP. Nous partirons à la rencontre de ce métier en remontant le fil de son histoire. Son enracinement dans une culture professionnelle du soin singulière explique en partie son rattachement à la féminité et son inscription dans l'histoire du travail des femmes. Nous présenterons ensuite les principaux résultats issus d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de 15 aides médico-psychologiques formés récemment au sein de l'ERTS. Enfin, nous discuterons des enjeux spécifiques de l'orientation des femmes et des hommes vers ce métier et de l'hypothèse du « marquage genré » du métier d'AMP.

Le métier d'AMP, une histoire du genre ?

Historiquement, ce sont les hommes d'église, organisateurs de l'assistance aux pauvres, qui vont déléguer la charité et la bienfaisance aux dames patronnesses et ce conformément à un ordre de genre (Bessin, 2009). La professionnalisation qui va s'effectuer au début du XX^e siècle va réaffirmer

(2) L'ERTS d'Olivet est un des nombreux organismes de formations sociales répartis sur l'ensemble du territoire français. Si la direction de l'ERTS est informée de la démarche de recherche, elle n'en est pas commanditaire. Notre intérêt pour le métier d'aide médico-psychologique (AMP) est bien lié à notre activité professionnelle au sein de l'ERTS et à la rencontre avec des femmes et des hommes de tout âge ayant souvent un parcours personnel et professionnel chaotique. Ces individus ont fait le choix d'exercer le métier d'aide médico-psychologique, métier difficile, peu reconnu socialement mais dont l'utilité sociale est grandissante. Ces femmes et ces hommes aspirant à devenir aide médico-psychologique sont bien souvent pétris de valeurs humanistes et pleins d'enthousiasme à l'idée de se former à ce métier dédié à la relation d'aide et aux soins auprès de ceux qui en ont momentanément ou durablement besoin. C'est auprès de ces femmes et de ces hommes que nous avons appris notre métier de formatrice, accompagnant leurs premiers pas dans une première ou seconde vie professionnelle. Observant ces nouvelles promotions de femmes et d'hommes en formation d'AMP, de nouveaux questionnements se sont invités dans notre pratique de formatrice nous conduisant à engager une réflexion sur ce métier en chaussant « les lunettes du genre » dans le cadre d'un doctorat en sciences de l'éducation.

cette conception du féminin. Les femmes pourront investir des professions conformes aux rôles traditionnels dévolus aux femmes et les professions d'infirmières et d'assistantes sociales ont, par exemple, des origines communes dans la philanthropie et les activités charitables (Battagliola, 2008). Si l'entrée des femmes dans le monde du travail a conduit à une évolution des rapports sociaux de sexes, il est avéré que celles-ci sont concentrées dans des secteurs professionnels, des professions et des métiers déterminés et connaissent des conditions d'emplois spécifiques (Maruani, Meron, 2012, Santiano, 2014). Les métiers du secteur social et médico-social sont historiquement et culturellement considérés comme féminins, renvoyant notamment à une dimension relationnelle prégnante et à la prise en charge des plus vulnérables (Djaoui, Large, 2007), missions dévolues spécifiquement aux femmes (*cf.* Molinier, 2006 sur les travaux du care). Rappelons néanmoins que ce secteur a permis aux femmes d'accéder au monde du travail et a socialisé la fonction maternelle en rendant public ce qui était de l'ordre du privé, notamment la vie des familles et l'économie des ménages (Schweitzer, 2002 ; Bessin, 2009). Cependant cette histoire des femmes avec le travail social n'est pas sans ambiguïté. Mosconi (2010) le souligne en évoquant le renforcement d'un ordre du genre par la relégation des femmes dans la sphère privée et la perpétuation de celui-ci notamment à travers leur émancipation dans le travail social. Les femmes intègrent et investissent des organisations ou mouvements à visée sociale dirigés par des hommes. Une répartition sexuée s'organise dans le travail social et les femmes sont renvoyées à leurs qualités dites naturelles. Leur travail apparaît alors comme un continuum de leur travail domestique (Rousseuil, 2007). Malgré cette forte présence des femmes dans le travail social et de la dimension féminine attachée à ses métiers, cet outil conceptuel qu'est le genre est peu mobilisé et utilisé dans les centres de formation, dans les équipes ou dans les groupes d'analyse de la pratique professionnelle. Certains parlent de « déni » (Vachon, 2011) ou encore de « continent noir » (Helfter, 2012, p. 20). Précisons ici que nous adoptons les quatre dimensions analytiques du concept de genre, proposée par Bereni et *alii.* (2008) : 1/ les différences entre les hommes et les femmes sont le résultat d'une construction sociale ; 2/ Le genre est l'étude d'un système dans lequel les hommes et les femmes sont indissociables, il s'agit avant tout d'une approche relationnelle des

sexes ; 3/ Les relations sociales entre les sexes sont à appréhender comme un rapport de pouvoir ; 4/ Les rapports de genre s'articulent avec les autres rapports de pouvoirs comme l'origine ethnique, la classe sociale... Le genre peut alors être défini comme un « système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées » (Béréni et *alii*, 2008, pp. 7-10). L'apparition du métier d'AMP est liée à une expérience d'interne, celle d'un psychiatre espagnol, Tosquelles. Après avoir exercé, dans les années 40, à l'hôpital de Saint-Alban, Tosquelles devient le médecin psychiatre du Clos du nid, combinat institutionnel fondé par l'abbé Oziol, situé à Marjevols en Lozère. Les premiers enfants « arriérés profonds » n'ayant plus leur place à l'hôpital y sont accueillis (Chavaroche, 1998, Durual, Perrard, 2008). Son travail auprès de ces enfants va être déterminant dans le début de la professionnalisation des personnes les prenant en charge. Il remarque un personnel local, des paysans lozériens et notamment des femmes « surtout celles qui s'étaient développées dans un milieu paysan, retrouvaient d'elles-mêmes des comportements et des traditions maternelles du temps de nos grands-mères » (Tosquelles, 1975, p. 8). Tosquelles s'attelle à leur formation. Avec l'aide de la Fédération Croix-Marine et avec l'accord du représentant régional du ministère de la santé, un examen est organisé et les premiers diplômés d'aide maternelle seront délivrés (Bouquet, Jovelin, 2005). Ainsi, à l'origine, les aides maternelles thérapeutiques (ancêtres des AMP) avaient essentiellement une fonction maternelle, leur tâche étant de se substituer totalement ou partiellement à la mère des enfants en entourant et en aidant l'enfant dont le développement était inachevé en raison de son âge ou de troubles divers. Peu étudié, Chavaroche (1998 ; 2008) évoque un métier inclassable (à la frontière de l'éducatif et du soin), peu lisible et aux prises avec une appellation jugée pompeuse par ceux qui la portent. Cet entre-deux ne facilite pas la reconnaissance de ce métier et de ses acteurs souvent objet du mépris des professionnels du soin et de l'éducatif. Les AMP sont d'abord définis par leur niveau d'entrée en formation, niveau V, ce qui est fréquemment associé à la notion d'infériorité tant dans l'élaboration d'une pensée pratique que théorique. De plus, les AMP sont associés voire identifiés à certaines tâches ou fonctions considérées comme subalternes.

Mais si pour l'auteur cet entre-deux peut renvoyer à une difficulté pour les AMP à trouver leur place, c'est aussi un gage de leur spécificité d'être à la fois dans le champ sanitaire et dans le champ de l'éducation spécialisée. L'enracinement de la fonction d'AMP du côté du maternel est un facteur participant à la difficulté des femmes et des hommes à faire reconnaître aujourd'hui leurs compétences professionnelles. C'est ce que met en évidence Giust-Desprairies (2013) dans une recherche-formation auprès de professionnels AMP intervenant auprès de personnes en situation de polyhandicaps. L'auteur souligne les compétences adaptatives de ces professionnels, ainsi que leur connaissance expérientielle du travail, dont une des spécificités est d'être « les seuls à savoir tout faire ». Mais ceci peut comporter des effets potentiellement dévastateurs pour la construction de soi comme professionnel, à savoir être considéré comme « bon ou bonne à tout faire » sans savoirs académiques spécifiques (p. 66). L'auteur par ailleurs dépeint un vécu de hiérarchisation où l'AMP est considéré avant tout comme celui qui seconde le paramédical. La dimension relationnelle, prenant le pas sur la dimension technique dans ce métier, peine à se constituer en pôle de compétences visibles et prioritaires. La naturalisation de ces compétences relèverait davantage « d'une posture qui tiendrait de l'évidence et non d'une position en travail » (p. 63).

Constitué de femmes essentiellement, ce type de métier peut-être également appréhendé à travers les travaux sur le *care* (Molinier, 2006). En tant qu'activité, le *care*, est historiquement pris en charge par les femmes dans le cadre de la sphère privée et est longtemps demeurée une activité invisible, faisant appel à des compétences naturalisées du côté de la féminité. Mais c'est un travail parfois pénible tant physiquement que psychologiquement qui demande beaucoup d'intelligence et d'imagination, ainsi que le recours à de nombreuses stratégies pour contrecarrer l'usure, l'impatience, le dégoût ou l'agressivité qui peuvent survenir et menacer l'équilibre psychologique (*ibid.* ; Halpern, 2006). Si le *care* n'est pas seulement une affaire de femmes, il reste majoritairement féminin, ce qui se vérifie pour le métier d'AMP. Ces professionnels sont parfois considérés comme « les spécialistes du quotidien en institution » (Rouzel, 1998, p.5-6). Leur accompagnement des résidents dans les temps clés de la vie quotidienne (lever, toilette, repas, coucher) s'inscrit à la fois

dans la durée et la répétition, mais aussi dans une recherche de sens de ce qui est perçu et ressenti. À cela s'ajoute la prise en compte de la souffrance de l'autre en déployant écoute et empathie afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées. L'AMP met également en œuvre des animations inspirée par les besoins et les désirs des personnes tout en ayant des visées éducatives, socialisantes et soignantes. Ces deux terrains d'opération, le quotidien et l'animation, ont été identifiés comme des espaces de danger pour ce professionnel : espace d'oppression, d'enfermement et de risque d'usure de par le caractère répétitif et identique des actes qui y sont délivrés (Chavaroche, 1998, Durual, Perrard, 2012).

Pour Vouillot (2007), si le travail, les savoirs et les compétences sont sexués alors l'orientation est sexuée. Elle rappelle que la division sexuée de l'orientation est un phénomène planétaire au sens où les domaines d'études où se concentrent les filles et les garçons sont immuables d'un pays à l'autre. En France, les filières, les sections et les spécialités vers lesquelles les filles et les garçons sont orientés sont très différenciées : les filles sont, à l'issue de la 3e, orientées vers le secteur des services et, dans le second cycle long technologique, on les retrouvera de façon quasi exclusive dans les séries sciences médico-sociales. Mieux appréhender la division sexuée de l'orientation suppose de s'intéresser de façon simultanée aux filles et aux garçons, mais surtout aux raisons qui ont attiré les filles dans ces secteurs du soin, de l'éducation ou du social et aux raisons de l'absence des garçons dans ces filières. Marro (1997) indique également la nécessité d'analyser les processus à l'œuvre dans les projets d'orientation en mobilisant les concepts d'identité sexuée, de rapports sociaux de sexe et de genre.

Méthodologie

Nous avons rencontré 15 professionnels AMP, 12 femmes (80 %) et 3 hommes (20 %), répartition proche de celle habituelle dans le secteur social (88,34 % des diplômées en 2015 étaient des femmes). L'âge moyen pour les femmes est de 38 ans et 8 mois (ET 13, min. 22 ans et max. 56 ans), et pour les hommes, il est de 36 ans et 7 mois (ET 3,21, min. 33 ans et max. 39 ans). Sur les 12 femmes interrogées, 10 sont salariées et 2 effectuent des remplacements. Sur les 3 hommes interrogés, 1 est salarié,

2 effectuent des remplacements en tant qu'AMP. Le secteur professionnel le plus représenté est celui du handicap adulte : établissements sociaux et médico-sociaux pour adultes handicapés (45,4 %). Les autres secteurs sont respectivement le secteur de la personne âgée (18,2 %), le secteur de l'aide à domicile (18,2 %), le secteur hospitalier adulte (9,1 %) et le secteur de la protection de l'enfance (9,1 %). Les données ont été recueillies à partir d'entretiens semi-directifs concernant les ressentis et opinions des diplômés AMP à partir de quatre axes principaux d'interrogation : les biographies scolaires et professionnelles, la conception du métier avant et après la formation, la pratique professionnelle et les perspectives professionnelles. Chaque entretien a été retranscrit puis analysé suivant un triple dépouillement : description des données socio-biographiques (itinéraires scolaires et professionnels), analyse de contenu thématique et projection synoptique des entretiens.

Résultats

Itinéraires scolaires

Globalement, les AMP ont des niveaux scolaires très hétérogènes, allant du niveau collège au niveau du bac plus deux (Brevet de technicien supérieur [BTS]), en passant par un diplôme de type Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou Brevet d'État professionnel (BEP).

Pour les femmes, les parcours scolaires mènent soit au métier d'AMP, (*cf.* 1) ; soit ne sont pas initialement dirigés vers le secteur social (*cf.* 2) : Pour 3 femmes, l'orientation scolaire poursuivie mène à un projet professionnel dans un secteur clairement identifié. Bérénice (24 ans), Annie (25 ans) et Nina (25 ans) ont un BEP carrières sanitaires et sociales et l'une d'elles a poursuivi avec un Bac professionnel services à la personne. Ce BEP comme ce Bac permettent d'entrer directement dans la vie active et d'être employé dans les centres hospitaliers, les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (ÉHPAD), dans les établissements de la petite enfance ou encore les structures sanitaires et sociales. Par exemple, Bérénice dit : « lors de mes stages en BEP ou Bac pro, j'ai rencontré une personne qui faisait le métier d'AMP dans un CANTOU (Centre d'animation naturel tiré d'occupations utiles), ça été la révélation ; je me suis dit ce sera cette formation-là pas une autre ». Au-delà, Bérénice évoque sa capacité à

s'occuper des autres, et ce, dès l'enfance : « Voilà, toute petite, je m'occupais des personnes. J'ai toujours voulu aider les gens. Après je n'avais pas forcément de nom de métier, mais j'ai toujours été comme ça ». Nina évoque sa capacité à tisser des liens depuis qu'elle est enfant et l'a amené naturellement à se tourner, dès le collège, vers les métiers de l'aide : « j'ai toujours su que j'allais travailler dans le médico-social, depuis toute petite. J'ai toujours été facile à discuter, ma mère me dit que j'ai une aura avec les enfants et les personnes âgées. Oui, je n'ai jamais eu de problème à créer du lien avec les gens. Après mon BEP, tout le monde voulait m'orienter vers un bac, ça ne sert à rien d'avoir le bac pour ce que je veux faire, je ne vais pas perdre du temps alors que je sais ce que je veux faire. Dès le collège, je savais ce que j'allais faire, un BEP, passer le concours et puis l'école, c'était vraiment une évidence. Oui voilà, je ne me suis jamais vu faire autre chose, je me suis battue ».

Pour 9 femmes, l'orientation scolaire poursuivie n'est pas dirigée vers le secteur social. Pour 3 d'entre elles, le parcours scolaire suivi ne mène pas à un métier défini, elles sortent du système scolaire pour entrer sur le marché du travail. Clara (22 ans) possède un Bac scientifique, elle ne poursuit pas ses études, effectue des petits boulots puis intervient pendant un temps dans une association caritative. Jenny (26 ans), après un BTS commerce, occupe plusieurs emplois et notamment un poste d'aide à la personne en ÉHPAD. Déborah (44 ans) a arrêté l'école en 3e et après différents emplois en usine elle devient dame de service puis lingère dans un établissement de la protection de l'enfance. Les 6 autres femmes ont des parcours scolaires très différents les menant à un métier éloigné du secteur social. Flavie (49 ans) a obtenu un BTS trilingue (Anglais, Espagnol et Français), elle occupera pendant 15 ans un poste de secrétaire. Michelle (50 ans) a occupé un poste d'employé pendant 24 ans dans le secteur de l'habillement après avoir obtenu son certificat d'études. Noémie (48 ans), après un CAP maroquinerie, élèvera ses trois filles et n'exercera pas dans ce secteur. Véra (50 ans) a arrêté ses études en terminale et s'est formée à la soudure et à la forge et a travaillé notamment dans le domaine de la restauration de meubles et bâtiments. Vanina (56 ans) a effectué 6 années d'études aux Beaux-arts et a travaillé pendant 24 ans dans une imprimerie comme sérigraphe. Vanessa (46 ans) obtient un CAP/BEP comptabilité et travaille pendant 15 ans dans diverses

entreprises : « j'ai tout fait, de l'évènementiel au juridique, la presse écrite, dans le transport de fond, la logistique... C'était une volonté de changer parce que je voulais surtout, cela peut paraître prétentieux, mais cela ne l'est pas, découvrir de nouvelles choses, dans des secteurs d'activité que je ne connaissais pas... on changeait de boulot et au bout de deux mois, on en retrouvait. Cela n'avait rien avec avoir aujourd'hui ».

Pour les hommes, les filières scolaires mentionnées préparent à un métier ou à une orientation vers un secteur professionnel spécifique éloigné du secteur social et médico-social : BEP d'électromécanicien, 4e technologique mécanique et BTS construction de l'habitat. Aucun n'a exercé le métier qu'il a préparé. Plusieurs explications sont données : « j'ai fait une formation dans le bois, j'ai un CAP/BEP menuiserie, j'ai opté pour un BTS construction de l'habitat, mais je n'ai jamais travaillé dans ce milieu-là. C'est mon diplôme, mais cela ne me correspondait pas trop, je n'étais pas satisfait » (Gilles, 33 ans). « Je me suis retrouvé en mécanique. Je séchais les cours alors ma mère a dit stop et une semaine après, je me retrouvais en apprentissage, et dans la foulée, j'ai fait mon service militaire, puis au retour, j'ai travaillé » (Fabrice 39 ans). « J'ai attaqué un BEP forestier, ça ne m'a pas plu, je suis parti faire un BEP électromécanicien, mais les études, ce n'était pas pour moi, donc je suis vite sorti de tout ça et j'étais sur le marché du travail » (Franck 38 ans). On observe que pour les trois hommes rencontrés, il y a rupture entre les filières scolaires suivies qui préparaient à des métiers (filières techniques) et le projet de formation ultérieur au métier d'AMP. C'est plus hétérogène pour les femmes : pour un quart d'entre elles l'orientation vers le métier d'AMP semble s'inscrire dans une continuité par rapport au parcours scolaire initial, pour un autre quart, le parcours scolaire s'interrompt soit après la 3e soit après des études secondaires et les propulse sur le marché du travail sans réelle orientation vers un métier et pour la moitié des femmes, le parcours scolaire initial choisi les mène à rechercher ou à exercer un métier en lien avec les études poursuivies (secrétariat, imprimerie). Ainsi seul un quart des femmes ont une formation initiale en lien avec le secteur social.

Itinéraires professionnels des femmes et des hommes avant l'entrée en formation

Pour les femmes, 10 d'entre elles ont connu avant l'entrée en formation d'AMP des expériences dans le secteur social ou proches de celui-ci : 3

femmes ont exercé le métier d'aide à domicile, 3 femmes étaient agents des services hospitaliers (ASH), 2 femmes ont effectué des remplacements dans le secteur médico-social, 1 femme a exercé le secteur de l'animation et 1 femme a été employée de service.

Sur les 3 femmes ayant un BEP carrières sanitaires et sociales, deux connaissent des expériences dans le secteur médico-social juste après l'obtention de leur BEP. Ces expériences ont lieu l'année précédant leur entrée en formation. Annie effectue des remplacements au sein d'un ÉHPAD juste avant de tenter le concours d'AMP : « j'ai travaillé en tant qu'ASH juste après le BEP et j'ai demandé au directeur s'il accepterait de financer la formation, il m'a dit oui ». Nina travaille dans le secteur de l'aide à domicile tout en préparant le concours : « le directeur de l'association avait essayé de transformer mon contrat de travail en contrat professionnel au moment de l'entrée en formation. J'avais effectué toutes les démarches et en fin de compte il m'a envoyé un texto pour me dire qu'il n'avait plus besoin de moi et que le contrat professionnel n'était plus envisageable. J'ai appelé tout de suite l'école pour dire que je voulais passer en voie directe ». Bérénice a une proposition d'emploi juste après son Bac pro service en tant qu'agent d'accueil dans une mairie : « je m'occupais aussi des cartes d'identité et des passeports où là du coup j'ai pu voir le service d'une autre manière et puis après je suis rentrée dans la formation d'AMP ».

Les 3 femmes dont le parcours scolaire est soit interrompu soit sans issue professionnelle précise vont connaître très rapidement des expériences dans le secteur social ou dans un secteur proche. Ces expériences professionnelles leur offriront la possibilité de se former à un métier. Dès 16 ans, Déborah a l'injonction de son père d'aller trouver du travail. Après différents petits boulots en usine, elle est salariée en CDI (Contrat à durée indéterminée) comme lingère dans un ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique). La direction de l'établissement lui propose de se professionnaliser davantage. « La directrice m'a proposé de partir en formation d'AMP, elle me l'a proposé parce que j'étais la plus jeune de l'équipe. J'hésitais, alors elle m'a laissé un temps de réflexion. Repartir à l'école, moi qui suis seule avec mes enfants ? J'ai été encouragée par mes enfants et puis je savais que dans mon établissement, quand tu as besoin, il y a toujours quelqu'un pour t'aider ». Jenny effectue des remplacements

au sein d'un ÉHPAD, c'est par l'intermédiaire d'une connaissance travaillant là-bas qu'elle décroche le contrat. Elle y rencontre des professionnels AMP et se décide à passer le concours : « avec mon Bac, j'aurai pu m'orienter vers les études d'infirmière, mais on m'a dit que je n'avais rien d'une infirmière. C'est vrai qu'en ÉHPAD, à part les piluliers, les infirmières ne jouent pas de rôles auprès des personnes âgées et moi ce qui me plaisait, c'était être avec eux, les entendre parler de leur vie, de la guerre de 1939-1945 avec leurs parents et du coup il y avait l'AMP... ». Clara bénéficiera d'un contrat professionnel au sein d'un établissement accueillant des enfants polyhandicapés après quelques interventions au sein d'une association caritative en lien avec le secteur du handicap enfant. Pour les 6 autres femmes, on peut parler d'une première biographie professionnelle : une scolarité menant soit à un secteur d'activité (secrétariat, vente...), soit à une insertion professionnelle. Pour elles, une deuxième biographie professionnelle va s'écrire et s'imposer, suite à une réorientation professionnelle et une rupture avec le métier d'origine. C'est le cas de Vanina, son métier de sérigraphie en imprimerie disparaît avec l'arrivée des ordinateurs. À plus de 50 ans, la nécessité d'une réorientation professionnelle la dirige vers *Pôle emploi*, qui lui propose un bilan de compétences : « on a commencé à me parler du médico-social, j'ai alors émis le souhait de devenir aide-soignante parce qu'après 24 ans dans l'imprimerie où je travaillais seule, j'avais envie de travailler auprès de personnes. Aide-soignante, l'idée m'est venue comme ça, je me disais que c'était à ma portée. Lors du concours, je crois que les jurys n'ont pas compris ce virage à 180 degrés et je n'ai pas su répondre à leurs questions, j'ai raté le concours. Mon référent *Pôle emploi* m'a alors proposé de travailler dans un service d'aide à domicile et comme il cherchait souvent du personnel, j'ai été recrutée ». Vanina va accompagner au quotidien un jeune homme ayant eu un accident de la route et cette rencontre professionnelle sera un des facteurs déclenchants pour débiter la formation d'AMP. Une rupture avec leur secteur d'activité pour des raisons économiques telles que le licenciement les conduit à se réorienter : Michelle (50 ans), vendeuse dans le secteur de l'habillement durant plus de 24 ans est licenciée économique, elle bénéficie alors d'un accompagnement pour sa recherche d'emploi : « je suis tombée sur une femme formidable, elle m'a fait faire différents tests et le secteur social

ressortait à chaque fois. Mon objectif, à partir de là, c'était de devenir AMP. J'ai effectué très vite des remplacements dans différentes structures puis on m'a proposé un CDI dans un des établissements. Ma formation a été financée par la suite ». Soit l'arrêt d'une activité professionnelle pour des raisons personnelles (congé parental, divorce) les éloigne de la réalité du travail et lorsque vient le moment de rechercher un emploi dans leur secteur professionnel, elles n'y ont plus leur place. Après 15 ans de secrétariat/comptabilité, un arrêt de 8 ans pour élever ses deux enfants, Vanessa est orientée vers les services à la personne : « séparée de mon époux, je me suis retrouvée avec mes deux enfants à charge. Quand j'ai voulu reprendre une activité, je suis tombée de haut. Par la suite, j'ai été accompagnée par *Pôle emploi* et on m'a dirigé vers les services à domicile. Très vite, on m'a proposé des remplacements puis un poste d'ASH. Au bout de quelques mois, une des salariées est partie en formation d'AMP, j'ai été mise sur son poste. À son retour de formation, la directrice m'a dit c'est ton tour ».

Pour les hommes, les activités professionnelles exercées appartiennent à des domaines différents (activités commerciales, transport des personnes, activités industrielles). Deux d'entre eux vont connaître des expériences professionnelles multiples hors du secteur social et médico-social : « j'avais 19 ans, quand je suis sorti avec mon BEP et je suis allé chercher du travail parce que je ne voulais pas me fixer. À cette époque, j'avais la chance de pouvoir quitter un travail, repartir sur un autre et puis quitter à nouveau. Ça me plaisait, du coup, je découvrais différentes entreprises et puis à un moment donné j'en ai eu un peu marre ». Suite à un accident de loisirs, Franck s'arrête momentanément de travailler et devient bénévole dans une association humanitaire. C'est dans ce cadre qu'il rencontre des professionnels du social. Il se familiarise avec les métiers du secteur et ses échanges avec une assistante sociale le motivent et l'amènent à se tourner vers la formation d'AMP : « comme bénévole, je travaillais avec une assistante sociale salariée et on a échangé sur le secteur social. Elle avait d'abord été infirmière avant d'être assistante sociale. Elle ne connaissait pas directement le métier d'AMP, alors j'ai fait mes propres recherches. Ce qui m'a plu, c'est que ce métier, c'est la première marche après tu peux gravir les échelons et aller vers le métier de moniteur éducateur ». Fabrice

travaille pendant 8 ans pour différentes boîtes d'intérim et est tour à tour cariste, presseur dans l'industrie, chef d'équipe en usine... Seul un des AMP n'a jamais eu d'activités professionnelles après l'obtention d'un BTS technique et a connu sa première expérience professionnelle par le biais d'une évaluation en milieu de travail (EMT) dans le secteur social lors d'un accompagnement de reconversion professionnelle. Ce stage de découverte réalisé lors de cet accompagnement le décide alors à passer le concours d'AMP et postuler en tant que remplaçant dans le secteur. On observe que la trajectoire professionnelle des hommes vers les métiers du social intervient dans un second temps, après une première orientation professionnelle et des métiers plus traditionnellement masculins (filière technique), mais ne leur apportant pas satisfaction. De fait la première orientation scolaire de ces trois hommes semble peu choisie et peu motivée, elle se fera après une période de découverte du secteur social, période vécue positivement (bénévolat et stage). L'insertion dans ce métier est par ailleurs facilitée du fait du regard positif porté sur les hommes entrant dans le secteur social : « après mes stages d'observation, très rapidement le directeur de l'établissement m'a rappelé et m'a proposé des remplacements, j'y suis resté un an. Cela m'a permis d'ouvrir des droits pour entrer en formation et puis dans ce milieu-là, c'est beaucoup de femmes, les hommes sont de plus en plus recherchés... » (Fabrice).

Plusieurs constats portent également sur le financement de la formation. La formation d'AMP peut s'effectuer en cours d'emploi c'est-à-dire que l'employeur finance la formation de leur salarié. La moitié des femmes (6) est ici concernée et occupent déjà un poste dans le secteur social et/ou médico-social. Pour 5 autres femmes, l'entrée en formation s'est effectuée par voie directe : elles bénéficient d'une bourse de la Région et pendant leur formation effectuent deux stages longs non rémunérés. La formation peut encore être réalisée par le biais d'un contrat professionnel conclu entre la personne en formation et un employeur le temps de la formation, soit 18 mois ; la personne travaille pour l'établissement le temps de sa formation et l'employeur bénéficie d'aide de l'État. Une seule femme de notre étude est concernée. Par contre deux des trois hommes bénéficient d'un tel contrat et le 3^e a effectué sa formation en voie directe. Ce type d'entrée dans la formation d'AMP par un contrat professionnel serait-il

plus accessible pour les hommes? Les discours recueillis peuvent aller dans ce sens : « ils m'ont dit que c'était bien cette reconversion, car au moins vous avez un vécu. Ils ont rajouté qu'être un homme, ça allait être un avantage dans ce milieu-là » (Fabrice); « J'ai passé des entretiens à 10 h et à 14 h j'avais la place. Là, je me suis rendu compte que c'était un plus d'être un homme. Disons que cela favorise, il y a moins de concurrence et en MAS (Maisons d'accueil spécialisées), quand il faut soulever les résidents, c'est un petit plus d'avoir un homme plutôt qu'une femme, voilà » (Franck). Lors de divers entretiens, il peut effectivement être dit qu'être un homme est un avantage, ce serait également un aspect facilitateur lors de la recherche d'un contrat professionnel. Les hommes AMP interrogés ont conscience de cet avantage : être un homme dans un secteur et un métier dit féminin. En effet, dès leur première démarche pour un stage de découverte du métier, lors du concours d'admission ou encore sur les lieux de stage, le discours qui leur est tenu est que le sexe du professionnel ne doit pas nécessairement correspondre au « sexe du métier » ou autrement dit qu'il n'est pas nécessaire d'être une femme, pour être AMP.

Discussion

Nous avons cherché à rendre compte des itinéraires scolaires et professionnels de femmes et d'hommes engagés aujourd'hui dans le métier d'AMP. Il s'agissait plus particulièrement de questionner le rôle de l'identité sexuée et l'influence du genre dans le choix d'orientation scolaire et professionnelle.

Les femmes ont un parcours scolaire hétérogène avec une orientation professionnelle vers le métier d'AMP majoritairement secondaire. La moitié d'entre elles a suivi une formation initiale menant à une qualification ou à un métier prédéfini dans des secteurs éloignés du social (secteur tertiaire). Un quart d'entre elles a eu une scolarité dite ordinaire (3e, baccalauréat, études post-bac), mais sans projet professionnel défini. Enfin un quart des femmes a suivi un parcours scolaire préfigurant une orientation vers le secteur social et médico-social. Pour ces dernières on note un premier diplôme dans le secteur social et sanitaire (BEP carrières sanitaires et sociales, Bac pro services à la personne). Ainsi une minorité de femmes de notre échantillon a eu un parcours scolaire les prédestinant

aux métiers de l'aide, de l'assistance et du soin. Nous ne retrouvons pas le triptyque « le travail sexué, les savoirs et compétences sexués, et l'orientation sexuée » tel que Vouillot (2007) le mentionne. Au niveau des expériences professionnelles avant la formation d'AMP, pour les femmes qui au départ ne se destinaient pas au métier d'AMP, deux modalités sont observées. Un premier groupe de femmes (3 femmes) sans qualification précise cherche à s'insérer rapidement sur le marché du travail. Elles semblent trouver une issue à une insertion professionnelle précaire (petits boulots) en accédant à un emploi dans le secteur social et médico-social, qui les mènera à la formation d'AMP. Une de nos hypothèses est que ces femmes auraient des facilités d'insertion dans ce secteur parce qu'il y aurait une forte demande sociale en termes de postes de travail très féminisés, et que ces métiers sont facilement repérables en termes de visibilité sociale et d'accessibilité. Ces métiers correspondent aux attentes sociales en lien avec la division sexuée du travail. Un second groupe de femmes (6 femmes) confrontées à une rupture d'avec leur première trajectoire professionnelle vont connaître, après un temps de latence et de recherche, un parcours professionnel secondaire les dirigeant vers le métier d'AMP. Ces femmes vont être orientées vers le secteur social et médico-social par des tiers (par exemple des conseillers en emploi). De ces expériences de terrain naît la volonté et le désir de se former et d'obtenir une nouvelle qualification : le diplôme d'État d'aide médico-psychologique. Elles optent pour ces métiers qui sont effectivement repérables et accessibles comme pour le groupe précédent. Mais aussi, peut-être que les incitations des conseillers sont empreintes de représentations sociales et de stéréotypes? La plupart des recherches portant sur les orientations scolaires des filles et des garçons affirment une disparité d'orientation selon les sexes. Prenons l'exemple de l'orientation en lycée professionnel (brevet d'études professionnelles ou Bac professionnel), les garçons sont orientés dans les filières de production (électricité, mécanique, bâtiment) et les filles dans les filières de service (secrétariat, petite enfance) (Duru-Bellat, 1994 ; Gadrey, 1996 ; Mosconi, 2006 ; Vouillot, 2012). Vouillot (2012) insiste sur le fait que la division sexuée de l'orientation n'est pas imputable aux filles et aux garçons mais provient des adultes : « il existe quelque chose qui pilote à la fois l'orientation des filles et celle des garçons et provoque cette séparation

des sexes » (op.cit. p.4). Elle évoque notamment les pratiques d'orientations productrices de normes de masculinité et de féminité. Observant des séances d'information collective animées par des conseillers et conseillères d'orientation, l'auteur met en évidence comment ces derniers produisent du stéréotype et de la division sexuée à leur insu : « (...) on ne sait pas prévenir ses propres biais, ses propres ancrages cognitifs sur le masculin et le féminin qui formatent les individus depuis leur naissance. Les pratiques renforcent ainsi l'influence du genre » (op.cit. p.6). Les pratiques d'orientation et notamment d'informations aux métiers du social et médico-social auprès des adultes seraient également à interroger. Ce second groupe de femmes connaîtrait les mêmes facilités d'insertion dans ce secteur que le premier groupe. La formation d'AMP est accessible, de courte durée et semble garantir un retour à l'emploi. Frétingé (2013) retraçait les visées de la formation des adultes au travers l'évolution des politiques et des dispositifs de formation et notamment le passage d'une politique de « promotion sociale » à une politique centrée sur l'économique et l'emploi : « [...] la formation va être instrumentée, et pour longtemps, à des fins de lutte contre le chômage à partir de la deuxième moitié des années 1970. Visant tour à tour la qualification des publics dits de bas niveaux, l'orientation des jeunes, la préparation à la « deuxième carrière » des quadras et quinquagénaires, la formation va être pensée comme un préservatif immunisant ou prévenant contre les effets de la « crise » » (p.12). Ces femmes trouveraient alors rapidement leur place ainsi qu'une nouvelle possibilité d'insertion professionnelle durable. Ces orientations professionnelles secondaires vont dans le sens des travaux réalisés sur les socialisations secondaires et notamment l'influence du sexe et du genre sur les choix d'orientation professionnelle et les expériences professionnelles (Belotti, 1974, Schweitzer, 2002 ; Rousseuil, 2007 ; Vouillot, 2007 ; Battagliola, 2008 ; Bessin, 2009 ; Mosconi, 2008, 2010 ; Maruani, 2012 ; Santiano, 2014).

Les trois hommes interrogés ont un parcours scolaire homogène et connaissent une orientation professionnelle secondaire vers le métier d'AMP. Cette orientation vers le secteur social et médico-social se réalise suite à une rupture scolaire, générant par conséquent une rupture avec

l'orientation choisie initialement. En effet, au départ les filières scolaires étaient des filières techniques ou manuelles menant à des métiers masculins traditionnellement (menuisier, électromécanicien et construction de l'habitat). Précisons la similitude du témoignage des hommes quant à leur premier parcours scolaire : insatisfaction et/ou non-investissement. La première orientation scolaire de ces trois hommes semble peu choisie et peu motivée. On observe que l'orientation professionnelle de ces hommes vers les métiers du social intervient dans un second temps. Elle se fera après une période de découverte du secteur social, période vécue positivement (bénévolat et stage). L'insertion dans ce métier est par ailleurs facilitée du fait du regard positif porté sur les hommes entrant dans le secteur social: « *après mes stages d'observation, très rapidement le directeur de l'établissement m'a rappelé et m'a proposé des remplacements, j'y suis resté un an. Cela m'a permis d'ouvrir des droits pour entrer en formation et puis dans ce milieu-là, c'est beaucoup de femmes, les hommes sont de plus en plus recherchés (...)* » (Fabrice). Pour les hommes rencontrés, il y a rupture entre les filières scolaires suivies qui préparaient à des métiers en conformité avec les repères du genre (filières techniques) et le projet de formation au métier d'AMP. On constate ici l'importance de l'expérience de terrain « *pour voir* », « *pour essayer* » et des échanges avec les professionnels du travail social sur la décision de changement de trajectoire. Ces mises en situation vécues comme gratifiantes vont légitimer l'orientation posée et les « autoriser » à concourir pour le métier d'AMP. En se confrontant au « terrain », les hommes semblent découvrir l'intérêt et la pertinence de cette nouvelle orientation professionnelle. Ils se voient ainsi proposer une filière de formation à laquelle ils n'avaient pas pensé ou qu'ils ne connaissaient pas. On peut supposer que cette possibilité d'une nouvelle insertion professionnelle, dans un secteur largement féminisé (sur 10 ans, toutes formations du social confondues, la proportion de femmes parmi les diplômés reste stable et supérieur à 80 %, [Casteran Sacreste, 2016], peut opérer une rupture avec des repères traditionnels de genre, une distanciation avec les assignations de genre à l'œuvre dans le monde du travail. Dans la littérature, ces situations professionnelles sont qualifiées « d'inversion du genre », les femmes et les hommes occupant des métiers qui ne correspondent pas traditionnellement à leur genre (Guichard-Claudic, Kergoat, Vilbrod,

2008). À l'instar de Guichard, Kergoat et Vilbrod (2008), on pourrait supposer la fin de l'exclusivisme de genre rattaché à certains métiers tel que celui d'AMP par la présence de ces hommes au sein d'un métier dit maternel et féminin. Le contexte socioprofessionnel actuel semble par ailleurs faciliter ce mouvement, du fait d'un accueil positif fait aux hommes dans le secteur social. Du fait de leur rareté, on a pu constater qu'être un homme apparaît comme un avantage pour entrer en formation et pour trouver un contrat professionnel le temps de leur formation. Ceci renverrait à ce que certains ont nommé « l'escalator de verre » (Williams, 1992) en référence au « plafond de verre » qui touche les femmes dans le monde du travail. Bien que les professions du social soient fortement féminisées, les hommes, en position minoritaire, sont plus nombreux en pourcentage à accéder aux postes de pouvoir et à la formation professionnelle (Bessin, 2009). Pour Buscatto (2014), les hommes évoluant dans des domaines professionnels féminins bénéficieraient de mécanismes sociaux les valorisant : ils tirent profit de leur position minoritaire ; ils connaissent une carrière plus favorable que celles des femmes, ils accèdent plus rapidement à des positions hiérarchiques et ils ont une meilleure rémunération. Il est aisé de supposer le poids encore de conceptions stéréotypées qui génèrent des avantages pour les hommes, en termes notamment d'une meilleure reconnaissance sociale et réussite professionnelle. Dans le même temps, on est face à un véritable changement amenant ces hommes à adopter une pratique professionnelle contre-stéréotypée confirmant par là même une « souplesse de genre ».

Pour conclure

Les hommes de notre étude montrent systématiquement une rupture par rapport à une première orientation plus en lien avec leur identité de genre. Mais les femmes également connaissent un parcours similaire. La moitié d'entre elles (6 femmes), après avoir connu une expérience dans une profession éloignée du secteur social, est amenée à se réorienter. Ces derniers résultats diffèrent de ceux attendus, à savoir une forte orientation initiale des femmes vers ce métier. Celui-ci ne bénéficierait peut-être pas d'une forte attractivité, au regard des conditions de travail, de la rémunération et de la valorisation sociale qui y sont attachées ? Cependant, en tant que choix secondaire et après diverses expériences

professionnelles (stages notamment), les femmes et les hommes adhèreraient aux fonctions de cette nouvelle activité professionnelle. Mais pour autant les femmes s'y inscrivent-elles de la même façon que les hommes et sont-elles accueillies et intégrées sur les terrains professionnels de façon identique? Pour Vouillot (2012), les différences d'insertion professionnelle à la sortie du système scolaire entre les filles et les garçons peuvent s'expliquer en grande partie par le facteur sexe et pour elle, le paradigme de la domination masculine généralisée reste d'actualité : « que ce soit dans le domaine privilégié des hommes, dans ceux privilégiés des femmes ou dans le champ mixte, les différences entre sexes vont toujours dans le même sens » (op.cit. p.12). L'insertion professionnelle des femmes ayant suivie des filières typiques ou atypiques est toujours source de plus grandes difficultés pour les femmes que pour les hommes au sens où le sort qui leur est réservé sur le marché du travail leur est moins favorable (op.cit. p.12). Si l'on observe les résultats de notre étude exploratoire quant aux expériences professionnelles des femmes et des hommes avant l'entrée en formation d'AMP, l'insertion professionnelle des femmes semble aisée et le « *marquage de genre* » du secteur social et médico-social fonctionne à leur avantage. Les femmes, ayant choisi une orientation typique soit une spécialité féminine, connaissent leurs premières expériences professionnelles dans le secteur social et médico-social et ces expériences sont conformes au schéma de genre : « *le travail sexué, les savoirs et compétences sexués, et l'orientation sexuée* » (Vouillot, 2007). Pour les autres femmes, « *le marquage de genre* » du métier d'AMP leur permet une insertion professionnelle secondaire et ce bien que n'ayant pas suivi une scolarité les y préparant. Nous avons également remarqué qu'être un homme pouvait être particulièrement recherché et apprécié, on aurait ici un contre effet de genre. Néanmoins, la présence des hommes dans ce métier, en permettant progressivement une meilleure reconnaissance des tâches effectuées comme étant non genrées, contribuerait à une plus grande affirmation de compétences professionnelles propres au métier d'AMP, ce qui n'est pas toujours le cas (Arborio, 2005, Molinier, 2006, Giust-Desprairies, 2013). Il existe une volonté d'ouvrir le bastion féminin qu'est le secteur social et médico-social aux hommes. Les hommes exerçant aujourd'hui le métier d'AMP interrogent « l'ordre du genre ». Le modèle classique de l'AMP « féminine » et « maternelle » s'appuyant sur

les stéréotypes traditionnels associés aux femmes est-il en voie d'être dépassé ? Dans la continuité de notre enquête exploratoire, nos prochains travaux mobiliseront des questions de recherches plus précises afin de tenter d'expliquer l'articulation singulière qui s'opère entre l'identité sexuée et l'identité professionnelle chez les femmes et les hommes exerçant le métier d'aide médico-psychologique.

Emmanuelle Mikanga est psychologue clinicienne,
formatrice en travail social à l'ERTS d'Olivet,
doctorante sous la direction de C. Frégné et C. Cossée,
Université Paris-Est Créteil; École doctorale Cultures et Sociétés

Michèle Joulain est Maître de conférences
habilitée à diriger des recherches,
Membre du Laboratoire Psychologie des âges de la vie (PAV),
EA 2114,
Université F Rabelais, Tours.

Bibliographie

- Arborio, Anne-Marie, « Hommes et femmes aides-soignants : deux métiers différents ? », *Colloque Dynamiques professionnelles dans le champ de la santé, Session genre et professions de santé*, DRESS-MIRE, Paris, 23-24 mai 2005, consulté sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00005651/document>
- Battagliola, Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2008.
- Belotti, Elena Gianini, *Du côté des petites filles*, Paris, Éditions des femmes, 1974.
- Béréni, Laure; Chauvin, Sébastien; Jaunait, Alexandre et Révillard, Anne, *Introduction aux genderstudies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- Bessin, Marc, « La division sexuée du travail social », in *Informations sociales*, n°152, 2009, pp. 70-72.
- Bouquet, Brigitte et Jovelin, Emmanuel, *Histoire des métiers du social*, Paris, ASH, 2005.
- Buscato, Marie, *Sociologies du genre*, Paris, Armand Colin, 2014.
- Casteran Sacreste, Bénédicte, « La formation aux professions de la santé en 2014 », Document de travail, *Série Statistiques*, n° 198, Drees, janvier 2016.
- Chavaroche, Philippe, *Les AMP. De la souillure à la professionnalisation*, GERSE, 1998.
- Chavaroche, Philippe, « AMP une profession "inclassable" et qui devrait le rester ? », in Empan, n° 70, *Aides médico-psychologiques : prendre soin au quotidien*, Béatrice Aimé (dir.), Toulouse, Érès, 2008/2, pp. 36-41.
- Delahaye, Thierry (dir.), Parité/travail social. *Étude sur la parité hommes/femmes dans le travail social*, Recueils & documents, n° 41, mai 2007, Paris, FNARS.

- Djaoui, Elian et Large, Pierre-François, « L'imaginaire dans les rapports de genres dans le champ du travail social », In *Sociologies pratiques*, n°14, 2007/1, pp. 103-117.
- Duru-Bellat, Marie, « Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psychosociales », In *Revue Française de Pédagogie*, n° 110, janvier-février-mars 1995, pp.75-109.
- Durual Arlette, Perrard Patrick, *AMP, un métier à découvrir, une profession à reconnaître*, Ramonville Saint-Agne, Èrès, 2008.
- Durual, Arlette et Perrard Patrick, *Les tisseurs de quotidien, Pour une éthique de l'accompagnement de personnes vulnérables*, Ramonville Saint-Agne, Èrès, 2012.
- Frétygné, Cédric, *Ce que former des adultes veut dire*, Paris, Éditions Publibook, 2013.
- Gadrey, Nicole, « Du collège au lycée L'orientation différenciée des filles et des garçons », In *Spirale* 18, 1996, pp. 119-129.
- Gasque, Michel, *La question du genre, entre injonctions, histoire et pratiques sociales : le cas de la formation du métier d'assistant de service social*, mémoire de Master 2 *Stratégie Ingénierie en Formation d'Adulte*, Université François Rabelais, Sciences de l'éducation, Tours, 2007.
- Guichard-Claudic, Yvonne ; Kergoat, Daniel et Vilbrod, Alain, *L'inversion du genre : quand les métiers masculins se conjuguent au féminin et réciproquement*, Rennes, PUR, 2008.
- Giust-Desprairies, Florence, *Le métier d'AMP, Construction d'une identité professionnelle*, Paris, Dunod, 2013.
- Halpern, Catherine, « Prendre soin des autres : un travail invisible », in *Sciences humaines*, n° 177, décembre 2006, pp. 34-35.
- Helfter, Caroline, « La question du genre. Continent noir du travail social », in *ASH*, n° 2788, 21 décembre 2012, pp. 20-22.
- Helfter, Caroline, « Des styles d'encadrement qui dépasse le genre », in *ASH*, n° 2788, 21 décembre 2012, p. 23.
- Ledoux, Clémence, « Care », in Achin, Catherine et Bereni, Laure, *Dictionnaire Genre et sciences politiques*. Paris, Presses de sciences Po. p. 84, 2013.
- Marro, Cendrine, « Sexe, genre et orientation : une continuité instituée en quête de rupture » In *Éducatons*, 11, 1997, pp. 32-35.
- Maruani, Margaret et Meron, Monique, *Un siècle de travail des femmes en France*. Paris, La découverte, 2012.
- Molinier, Pascale, « Le care : ambivalence et indécences », in *Sciences humaines*, n°177, décembre 2006, pp. 36-39.
- Molinier, Pascale, *L'énigme de la femme active*. Paris, Payot, 2006.
- Molinier, Pascale, « Le care à l'épreuve du travail. Vulnérabilités croisées et savoir-faire discrets », in Patricia Paperman, Sandra Laugier (éd), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, EHESS, 2006, pp. 299-314.
- Molinier, Pascale, *Les enjeux psychiques du travail*. Paris, Payot, 2008.
- Mosconi, Nicole, « La mixité : éducation à l'égalité ? », In *Les Temps Modernes*, n° 637-638-639, 2006-3, pp.175-197.
- Mosconi, Nicole, « Rapport au savoir et pratiques du travail social », in Anne Olivier (éd.). *Sexe, genre et travail social*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 17-34.

- Murcier, Nicolas, « Petite enfance et rapports sociaux de sexe : la formation des professionnel(le)s de la petite enfance, idéologies et représentations sociales » Guichard-Claudic, Yvonne ; Kergoat, Daniel et Vilbrod, Alain, *L'inversion du genre : quand les métiers masculins se conjuguent au féminin et réciproquement*, Rennes, PUR, 2008.
- Poujoulet, Marie-Claude, « Aide Médico-Psychologique : des catalyseurs de l'invisible », in Béatrice Aimé (éd). *Les AMP : prendre soin au quotidien*, Toulouse, Érès, 2008/2, pp. 15-18.
- Rousseuil, Muriel, « Femmes et hommes dans le secteur social », in *Empan*, n° 65, 2007/1, 65, 2007, p.74-78.
- Rouzel, Joseph, *Le quotidien dans les pratiques sociales*, Nîmes, Champ social éditions, 1998.
- Roventa-Frumusami, Daniela, *Concepts fondamentaux pour les études de genre*, Paris, Archives Contemporaines, 2009.
- Santiano, Alain, *L'activité professionnelle des femmes a-t-elle changé les rapports de genre*, septembre 2014, <http://www.cercle-alternative.fr> (page consultée le 17 juillet 2015).
- Schweitzer, Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Tosquelles, François, *La rééducation des débiles mentaux, introduction à l'aide maternelle thérapeutique*, Toulouse, Privat, 1975.
- Vachon, Jérôme, « Il y a un déni sur la question du genre dans le travail social », in *ASH*, n° 2708, 6 mai 2011, p. 38.
- Vouillot, Françoise, « L'orientation aux prises avec le genre », in *Travail, genre et société*, n° 18, Paris, La Découverte, 2007/2, pp. 87-108.
- Vouillot, Françoise, « Éducation et orientation : l'empreinte du genre », In *Profession Banlieue, l'école et la ville*, n°10, 03/2012 consultable en ligne www.professionbanlieue.org
- Williams, Christine L., « The Glass Escalator : Hidden Advantages for Men in the «Female» Professions », in *Social Problems*, vol. 39, n° 3, Oxford University Press, août 1992, pp. 253-67.